

GE_GERICHTE 4A_99/2009 vom 10. Juni 2009

GE Cour de justice, 2009-06-10, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_4A_99_2009

FR: GE_GERICHTE 4A_99/2009 du 10 juin 2009

IT: GE_GERICHTE 4A_99/2009 del 10 giugno 2009

Regeste

Résumé: LOCAUX COMMERCIAUX - DIFFÉRENCE DE SURFACE - LOYER FIXÉ SUR LA BASE DU PRIX AU MÈTRE CARRÉ S'agissant de locaux commerciaux dont le loyer est fixé en fonction des mètres carrés, une différence non négligeable (in casu 17 %) et non aisément décelable entre la surface mentionnée dans le bail et la surface effective fonde une erreur essentielle sur la détermination du loyer que le locataire était disposé à payer. Il convient dès lors de réajuster le loyer en fonction de la surface effective et de rembourser le trop-perçu au locataire.

Volltext

Résumé: LOCAUX COMMERCIAUX - DIFFÉRENCE DE SURFACE - LOYER FIXÉ SUR LA BASE DU PRIX AU MÈTRE CARRÉ S'agissant de locaux commerciaux dont le loyer est fixé en fonction des mètres carrés, une différence non négligeable (in casu 17 %) et non aisément décelable entre la surface mentionnée dans le bail et la surface effective fonde une erreur essentielle sur la détermination du loyer que le locataire était disposé à payer. Il convient dès lors de réajuster le loyer en fonction de la surface effective et de rembourser le trop-perçu au locataire.

Descripteurs: Descripteurs: BAIL A LOYER; SURFACE; ERREUR; LOCAL PROFESSIONNEL

Normes: Normes: CO.24.al.1.ch.4

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.